



**Groupe des élus PCF - Front de Gauche**  
PCF Aulnay-sous-Bois  
25 rue Jacques Duclos  
93600 Aulnay-sous-Bois  
eluscommunistesaulnay@outlook.fr

Monsieur Bruno BESCHIZZA  
Maire d'Aulnay-sous-Bois  
Hôtel de Ville  
93600 Aulnay-sous-Bois

Aulnay-sous-Bois, le 3 juillet 2017

Monsieur le Maire,

Au cours du conseil municipal du 28 juin 2017 je vous ai interpellé sur la nécessité pour la ville d'Aulnay-sous-Bois d'adhérer à l'association « Non au CDG Express ».

En effet, l'article 7 des statuts adoptés à l'Assemblée générale du 3 novembre 2016 permettent aux collectivités qui le souhaitent de rejoindre l'association « Non au CDG Express ».

Permettez-moi de revenir sur le fond, en précisant ce qu'est véritablement le CDG Express.

Liaison ferroviaire directe entre la Gare de l'Est et l'aéroport de Roissy- CDG, à 24 euros minimum le ticket, le CDG Express entend ainsi relier l'aéroport à Paris en 20 minutes, en empruntant les voies de la ligne K, du fret, du TER Picardie, qui sont en outre les voies de report du RER B en cas de problèmes.

Les usagers de la gare d'Aulnay-sous-Bois utilisent d'ailleurs le Transilien K qui emprunte ces voies pour se rendre directement à la gare du nord, notamment aux heures de pointes.

A raison de 8 trains CDG Express par heure, soit un train toutes les 7 minutes 30, circulant à 140 Km/h , les nuisances sonores seront considérables pour les habitants proches des gares traversées dont Aulnay-Sous-Bois.

Train pour population aisée, le CDG Express propose pourtant un trajet pauvre en desserte au regard des ambitions affichées. Redondant avec la ligne 17, précarisant les conditions de transports sur les lignes régulières (le STIF évoque une perte de 1.5Mds€ liée à la baisse de ponctualité du RER B), cette liaison est une absurdité au regard des besoins des franciliens comme des touristes.

Son coût, de 1,7Md€ au bas mot, interroge, d'autant que ce ne sont que des fonds publics qui seront *in fine* sollicités, contrairement à la promesse gouvernementale.

Le conseil municipal d'Aulnay-sous-Bois a apporté son soutien à la candidature pour les JO 2024, avec le projet CDG Express c'est la philosophie même de Paris 2024 qui est mise à mal.

L'association « Non au CDG Express » regroupe des élus, notamment des villes concernées par le projet, des représentants syndicaux, des membres d'associations d'usagers et des citoyens usagers des transports publics.

La ville d'Aulnay-sous-Bois, face à ce désastre financier et environnemental annoncé, ne doit pas rester inactive, pour l'intérêt de sa population et des usagers des transports.

Aussi, conformément à mon interpellation au conseil du 28 juin 2017, aux statuts de l'association « Non au CDG Express » et au règlement intérieur de notre conseil municipal, je vous demande d'inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain conseil municipal du 19 juillet 2017, de soumettre au conseil

municipal une délibération autorisant le maire à adhérer au nom de la municipalité à l'association « Non au CDG Express ».

Je reste disponible pour toute rencontre pour évoquer ce sujet

Je vous prie, Monsieur le Maire, d'agréer mes salutations distinguées.



Miguel HERNANDEZ  
Conseiller Municipal d'Aulnay-sous-Bois

Copie : Président et Vice-présidente de l'association Non au CDG Express